



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le samedi 1^{er} mars 2025

#SIA 2025

Annie Genevard salue les acteurs mobilisés et rappelle le plein engagement de l'État dans la recherche d'alternatives aux produits phytopharmaceutiques et leur diffusion concrète et efficace jusqu'aux champs.

Vendredi 28 février 2025, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a échangé avec les acteurs engagés dans la recherche d'alternatives et dans le déploiement de pratiques innovantes et économes en produits phytopharmaceutiques. L'occasion de réaffirmer le plein engagement du Gouvernement aux côtés des filières professionnelles pour développer et rendre accessibles des solutions alternatives techniquement efficaces et viables économiquement.

Afin de ne pas laisser les agriculteurs sans solutions face aux risques et impasses phytosanitaires et de maintenir ainsi la capacité de protéger les productions végétales françaises, la ministre Annie Genevard a participé à une table ronde qui a été l'occasion de confirmer la dynamique engagée et la force du collectif public-privé, incluant les filières de production, les instituts techniques et la recherche fondamentale pour apporter des alternatives aux producteurs.

Thomas Nuytten directeur betteravier de l'entreprise Saint Louis Sucre a présenté les modalités d'accompagnement des planteurs de betteraves sucrières mises en place par l'entreprise pour répondre à la prise de risques qu'engendre le changement de pratiques en faveur d'une agriculture régénératrice : cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif « prise de risque amont aval massification » (PRAAM), mis en place dans le cadre de France 2030. [L'appel à manifestations d'intérêt](#) s'est déroulé sur l'année 2024 et sera poursuivi en 2025 par l'ouverture d'un appel à projets.

Christian Nagearaffe, membre du groupe "Fermes DEPHY Noix de Grenoble" et président du Comité Interprofessionnel de la Noix de Grenoble, a présenté l'adaptation des pratiques et les solutions mises en place pour protéger ses noyers de différents ravageurs, notamment le carpocapse par des méthodes

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv

de piégeage par confusion sexuelle (biocontrôle), dans le cadre du réseau DEPHY FERME, engagé dans la réduction des produits phytosanitaires.

Mehdi Siné, Directeur de l'ACTA, réseau des instituts techniques agricoles, a pu rappeler, en tant que co-président du comité scientifique et technique du PARSADA¹ les actions menées en 2024 au titre de ce plan déployé par le ministère dans le cadre la stratégie Ecophyto 2030. A ses côtés, **Cécile Le Doaré, directrice générale d'UNILET** a témoigné de la contribution de l'interprofession des légumes en conserve et surgelés, via le projet ACOMPLI pour faire face à la pression des lépidoptères. Ce projet lauréat du PARSADA se distingue par la mise en place de démonstrations pilotes à l'échelle territoriale, qui permettront une évaluation concrète des solutions développées (régulation adaptée, combinaisons, etc.).

Enfin, **Philippe Mauguin, PDG de l'INRAE**, a rappelé la mobilisation de ses équipes et sa volonté de mettre à disposition les connaissances acquises pour accélérer la mise au point de solutions efficaces, viables et acceptables socialement et environnementalement. L'objectif est de travailler main dans la main avec les instituts techniques pour co-construire les projets qui permettront de répondre aux besoins des agriculteurs et des filières.

« Je salue un nouvelle fois le travail de tous les acteurs impliqués dans la recherche d'alternatives aux produits phytopharmaceutiques. C'est ensemble, État, filières professionnelles, instituts techniques et organismes de recherche, que nous pourrons relever ce défi. Le PARSADA est innovant en cela, et doit se poursuivre pour déployer les plans d'action ainsi co-construits et apporter des solutions techniquement efficaces et économiques viables aux agriculteurs confronté à des impasses dues aux retraits de produits phytopharmaceutiques.

Les agriculteurs sont prêts à prendre des risques pour chercher et tester des alternatives et je veux saluer leur courage.

Je veux aussi saluer le rôle capital des instituts techniques pour la diffusion opérationnelle de ces résultats jusqu'aux champs.

Enfin j'ai pu constater la dimension collective et la dynamique que l'État a permis de mettre en œuvre sous son impulsion, ainsi que la diversité des solutions qui constituent la palette des leviers à mobiliser. Je tiens enfin tout particulièrement à remercier tous les acteurs qui s'engagent, votre mobilisation est sans précédent, elle est à la hauteur des défis à relever et des moyens que le ministère a engagé en 2024 pour y contribuer.». **Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire**

¹ Plan gouvernemental d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures (PARSADA)